Mairie de TARADEAU

CANTINE, GARDERIE et ÉTUDE SURVEILLÉE
INSCRIPTION - ENGAGEMENT
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Sous réserve d'acceptation de l'inscription par la commune
Dossier à retourner en mairie impérativement avant le lundi 1er août 2022

ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance : ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

L'ENFANT VIT CHEZ :

- ❑ ses parents
- ❑ sa mère
- ❑ son père
- ❑ chez les deux en alternance

SCOLARITÉ

Classe fréquentée en **2022/2023**: _____

Ecole fréquentée précédemment en **2021/2022** (si différente de Taradeau) :

_____

N° ALLOCATAIRE CAF ☐☐☐☐☐☐☐

DOCUMENTS A FOURNIR :

❑ Attestation de travail de chacun des parents, datée de moins d'un mois avant la date d'inscription ;

❑ Bulletins de salaire, des 2 parents, des 3 derniers mois précédant la date d'inscription ;

❑ Extrait KBis de moins d'un mois pour les commerçants et artisans, comportant le nom du conjoint collaborateur si les 2 parents travaillent ensemble ;

❑ Attestation d'assurance extrascolaire couvrant l'enfant ;

❑ En cas de divorce ou de séparation : copie du jugement faisant apparaitre le droit de garde de l'enfant.

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 : Mme ou M.

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

_____

Profession : _____

Téléphone domicile

Téléphone portable

Téléphone travail

Courriel : @

REPRÉSENTANT LÉGAL 2 : Mme ou M.

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

_____

Profession : _____

Téléphone domicile

Téléphone portable

Téléphone travail

Courriel : @

PARENTS :

- ❑ Mariés/union libre
- ❑ Célibataire
- ❑ Divorcés/séparés

FACTURE UNIQUE ENVOYÉE À :

- ❑ 2 parents
- ❑ représentant légal 1
- ❑ représentant légal 2

PRISE DE VUE : J'accorde à la commune de Taradeau le droit d'utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de reportages photographiques et vidéo.

❑ OUI ❑ NON

Mairie de Taradeau - Régie Multi-Services
38 route de Flayosc - BP 6 - 83460 TARADEAU
Horaires : du lundi au jeudi de 9h00-12h00 et de 15h00-17h30 et le vendredi de 9h00-12h00 et de 15h00-16h30
☎ 04 94 99 70 30 - 🖷 04 94 99 70 31- ✉ accueil@mairie-taradeau.fr

RÉSERVATION : *Cocher les jours fixes de fréquentation*

Jours de présence fixes	**CANTINE**	**GARDERIE MATIN** *7h30-8h00-8h30*	**GARDERIE SOIR** *16h30-18h30*	**ÉTUDE SURVEILLÉE** *à partir du CE1 de 16h30 - 18h00 (+ 1/2 h de garderie offerte)*
LUNDI				
MARDI				
JEUDI				
VENDREDI				

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT À LA GARDERIE :

Nom/prénom : _____

Qualité : _____ Tél : _____

Nom/prénom : _____

Qualité : _____ Tél : _____

Nom/prénom : _____

Qualité : _____ Tél : _____

L'enfant est-il autorisé à sortir seul ?

❑ OUI ❑ NON

RÈGLEMENT INTERIEUR DU TEMPS PÉRISCOLAIRE

Le temps du repas doit permettre à l'enfant de se restaurer et la garderie est un moment de détente avant et après la classe. Il est donc nécessaire qu'il y règne la discipline. Tout manquement à celle-ci fera l'objet d'un rappel à l'ordre et d'un signalement aux parents.

La garderie et la cantine sont des services et non une obligation communale. Le personnel de service et de surveillance employé par la mairie doit être écouté et respecté par les enfants.

Le non-respect de ce règlement peut entraîner suite à un avertissement, une exclusion temporaire voire définitive.

Garderie : Il est impératif de déposer ou venir chercher le(s) enfant(s) au portail dans l'intervalle de 10 minutes à chaque tranche horaire : soit 5 minutes avant et après chaque début ou fin de période. Ex : pour 7h30 entre 7h25 et 7h35. En dehors de ces créneaux horaires le portail sera fermé.

Respectez les horaires et récupérez votre enfant au plus tard à 18h30 le soir.

Un goûter unique est servi après 16h30 à chaque enfant (sauf PAI).

Cantine : **Un repas unique sera servi, sauf PAI.**

Etude surveillée : à partir du CE1 de 16h30 - 18h00 (+ 1/2 heure de garderie offerte)

FACTURATION : Voir le règlement de la Régie Multi-Services Commune Taradeau

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations contenues dans ce document. Je n'ai omis aucune rubrique que j'étais en mesure de renseigner.

J'ai pris connaissance et accepté le règlement de la régie Multi-Services Commune Taradeau et le règlement intérieur de la cantine et de la garderie/étude surveillée ci-dessus et je m'engage à les respecter scrupuleusement.

Fait à _____ *, le* _____

Représentant légal 1 : *Signature précédée de la mention « lu et approuvé »* Représentant légal 2 :

CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE :

Dossier : ❑ ACCEPTÉ ❑ REFUSÉ ❑ EN ATTENTE

Taradeau, le Signature :

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la mairie de Taradeau. Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, écrivez à accueil@mairie-taradeau.fr